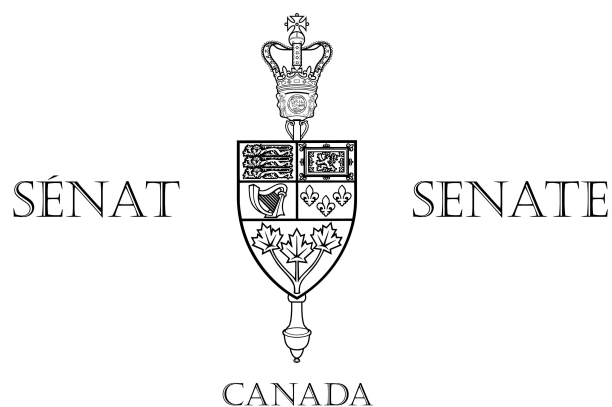




DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION

•

42^e LÉGISLATURE

•

VOLUME 150

•

NUMÉRO 174

**MOTION TENDANT À ENCOURAGER LE
GOUVERNEMENT À TENIR COMPTE DES OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES
DANS L'ÉLABORATION DES LOIS ET L'ÉTABLISSEMENT
DE POLITIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE—SUITE DU DÉBAT**

Discours de

l'honorable Diane Bellemare

Le mardi 30 janvier 2018

LE SÉNAT

Le mardi 30 janvier 2018

MOTION TENDANT À ENCOURAGER LE GOUVERNEMENT À TENIR COMPTE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES DANS L'ÉLABORATION DES LOIS ET L'ÉTABLISSEMENT DE POLITIQUES EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE—SUITE DU DÉBAT

L'honorable Diane Bellemare (coordonnatrice législative du gouvernement au Sénat) : Honorables sénateurs, je prends la parole au sujet de cette motion qui porte sur le Programme à l'horizon 2030. Je dois avouer être en faveur de cette motion. Toutefois, je vous annonce que j'y proposerai un amendement amical, avec lequel le sénateur Dawson m'a dit être d'accord. Je tiens aussi à préciser que je parle en tant que sénatrice du Québec non affiliée, et non à titre de coordonnatrice législative.

Avant de commencer, rappelons ce qu'est le Programme 2030. Le Programme 2030, ou les Objectifs de développement durable 2030, communément appelés ODD 2030 et, en anglais, Sustainable Development Goals 2030, est un programme des Nations Unies qui a été adopté par l'Assemblée générale le 25 septembre 2015. Ce programme est issu d'une longue démarche de négociations à l'échelle internationale qui a duré des années et qui visait à impliquer l'ensemble des pays de la planète dans le cadre d'une mobilisation sans précédent afin de créer un partenariat mondial pour sauver la planète. Cette démarche holistique cible les aspects économiques, sociaux et environnementaux du développement durable et vise à impliquer volontairement tous les habitants de la terre afin d'assurer la sécurité économique et le bien-être des habitants et de contenir les effets des changements climatiques.

[Traduction]

Le programme énonce 17 objectifs de développement durable répartis en 169 cibles à atteindre d'ici 2030. Il est fondé sur l'idée que le développement durable est non seulement un défi écologique et environnemental, mais aussi un défi social et économique. Ces trois dimensions du développement durable sont étroitement liées; l'une ne peut pas être réalisée sans les deux autres.

J'aimerais remercier le sénateur Dawson d'avoir attiré l'attention du Sénat sur le Programme 2030, un sujet d'actualité important.

[Français]

Le Programme 2030 est une réponse mondiale aux problèmes les plus pressants de la terre. Il représente aussi une conception profondément novatrice du développement durable.

[Traduction]

Il établit un lien entre la lutte contre la pauvreté extrême et la préservation de la planète face aux changements climatiques, il propose à tous les pays de la planète une approche universelle et holistique à l'égard des enjeux du développement durable, et il s'agit du résultat de consultations sans précédent entre la société civile, le secteur privé, les collectivités locales et le milieu de la recherche. Il est aussi le résultat de négociations entre les pays concernés.

[Français]

Le Canada figure parmi les 193 pays qui se sont engagés à travailler à l'atteinte des 17 objectifs mondiaux. Le sénateur Dawson les a énumérés très rapidement, mais je tiens à les présenter de manière plus substantielle pour que vous compreniez un peu mieux l'ampleur des défis.

L'objectif 1 vise à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes, partout dans le monde; l'objectif 2, à éliminer la faim, à assurer la sécurité alimentaire, à améliorer la nutrition et à promouvoir l'agriculture durable; l'objectif 3, à permettre à chacun de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous, à tout âge; l'objectif 4 cherche à assurer l'accès à tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et à promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

[Traduction]

L'objectif 5 est de parvenir à l'égalité des sexes et d'autonomiser toutes les femmes et les filles.

L'objectif 6 consiste à garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et à assurer une gestion durable des ressources en eau.

L'objectif 7 vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.

[Français]

L'objectif 8 est de promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein-emploi productif et un travail décent pour tous.

L'objectif 9 est de bâtir une infrastructure résiliente, de promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et d'encourager l'innovation.

[Traduction]

L'objectif 10 consiste à réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.

[Français]

L'objectif 11 vise à faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous et soient sûrs, résilients et durables.

[Traduction]

L'objectif 12 consiste à établir des modes de consommation et de production durables.

L'objectif 13 est de prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

L'objectif 14 vise à conserver et à exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable.

L'objectif 15 consiste à préserver les écosystèmes terrestres.

L'objectif 16 est de promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, d'assurer l'accès de tous à la justice et de mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.

L'objectif 17 consiste à renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser.

[Français]

Chers collègues, vous pouvez constater que le Programme 2030 est un programme ambitieux qui concerne tous les pays, peu importe leur niveau de développement. En raison de son ampleur, ce programme ne vise pas uniquement les gouvernements. Il interpelle tous les ordres de gouvernement, bien sûr, mais aussi la société civile, les entreprises et toutes les organisations communautaires. Ce programme interpelle les acteurs de la planète entière.

J'entends déjà certains dire que ce programme n'est rien de moins qu'utopique, qu'il est l'œuvre de rêveurs et que le plus gros obstacle à sa réalisation sera financier. En effet, le Programme 2030 nécessite de nombreux investissements qui devront trouver du financement. Comment réussir à engager la communauté des affaires et, surtout, la communauté financière? C'est exactement pour relever ce défi que la poursuite des 17 objectifs doit être accomplie en simultanéité, notamment afin que l'exercice collectif entrepris génère une situation planétaire mutuellement avantageuse. Ce sera sans doute un exercice politique délicat et une responsabilité pour les parlementaires et politiciens de la terre de promouvoir ce programme.

Malgré l'ampleur des défis, au moins deux grandes institutions financières internationales se sont dites prêtes à relever le défi. Il s'agit du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, qui travaillent de concert avec des institutions privées.

Le Fonds monétaire international est déterminé à accompagner, dans le cadre de la mission qui lui est assignée, les efforts de développement durable de tous ses États membres. Il a aussi conçu plusieurs initiatives pour accroître de façon importante son soutien en faveur des États membres qui œuvrent à la réalisation des objectifs de développement durable.

[Traduction]

En 2017, la Banque mondiale a réaffirmé son engagement à réaliser le Programme 2030. Je vous invite tous à lire le dernier document qu'elle a publié en 2017, qui s'intitule *Implementing the 2030 Agenda : 2017 Update*.

Comme on l'explique dans le document, les objectifs de développement durable vont dans le même sens que les objectifs conjoints que s'est donnés le Groupe de la Banque mondiale, c'est-à-dire éradiquer l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée. Le Groupe de la Banque mondiale travaille de concert avec des pays clients pour réaliser le Programme 2030 dans trois domaines névralgiques, soit les finances, les données et la mise en œuvre, ainsi qu'appuyer les politiques choisies et pilotées par les pays en vue d'atteindre les objectifs de développement durable.

[Français]

À ceux qui croient que ces objectifs sont impossibles à réaliser, je réponds que la réalité actuelle d'un grand nombre d'humains sur la terre nous oblige à faire notre possible pour réaliser l'impossible.

Le Programme 2030 décline les aspirations universelles de tout être humain et présente 169 cibles précises à atteindre d'ici 2030 pour chacun des pays signataires. Ces objectifs et ces cibles permettent de résoudre les problèmes qui mettent en péril la durabilité et la prospérité de la planète ainsi que tous les êtres qui l'habitent.

Oui, c'est un programme ambitieux, mais il est nécessaire.

Parlons maintenant du Canada. Où se situe le Canada comme pays dans la poursuite de ces objectifs de développement durable?

Certaines études ont déjà été entreprises pour situer la position du Canada relativement aux autres pays dans sa poursuite des objectifs de développement durable. Selon une étude produite en 2017 par les Nations Unies — intitulée *Sustainable Development Goals Index and Dashboards Report 2017* —, le Canada se classe en 17^e position sur 157 pays recensés pour l'indice de performance globale par rapport aux cibles. Le Canada se situe juste derrière le Royaume-Uni et sa note globale est de 78 p. 100. Les meilleurs résultats reviennent à la Suède, avec 85,6 p. 100, qui est suivie par d'autres pays scandinaves. Les États-Unis obtiennent une note de 72,4 p. 100 et se classent en 42^e position.

Selon cette étude, le Canada affiche de très bons résultats quant à la poursuite des objectifs 3, 4 et 7, c'est-à-dire les objectifs qui concernent la santé, l'éducation et l'accessibilité à des énergies vertes. Par contre, le Canada a beaucoup de travail à accomplir en ce qui a trait à l'atteinte des autres objectifs. L'écart entre la réalité et l'atteinte des cibles est particulièrement élevé en ce qui a trait aux objectifs 12, 13 et 15, c'est-à-dire ceux qui traitent de la consommation et de la production responsables, des mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et de la préservation des écosystèmes terrestres.

Comme vous le savez, le gouvernement fédéral du jour travaille activement à l'atteinte des objectifs de développement durable. Au chapitre écologique, il a adopté en 2012 une stratégie fédérale de développement durable. Cette loi a fait l'objet d'une revue très élaborée en 2016, et le gouvernement a présenté au Parlement le projet de loi C-57, dont le but est de modifier la loi actuelle, notamment en fonction de l'approche proposée par le programme des Nations Unies.

Le gouvernement fédéral s'est adressé au Forum politique de haut niveau des Nations Unies de 2017 en juillet dernier dans le but de décrire concrètement l'approche opérationnelle qu'il a choisie pour contribuer au Programme 2030. Je vous invite à lire ce document.

Il est clair que le gouvernement fédéral ne peut agir seul. Il doit susciter la participation des autres gouvernements canadiens, des municipalités et de toute la population.

Chers collègues, je pense également que, en tant que sénateurs et sénatrices, nous avons un rôle à jouer dans le cadre du Programme 2030. C'est pourquoi je propose un amendement à la motion du sénateur Dawson, avec son accord. Il m'a même proposé une formulation très simple à cet effet. Je vous rappelle la motion actuelle :

Que le Sénat prenne note du *Programme à l'horizon 2030* et des objectifs de développement durable connexes adoptés par l'Organisation des Nations Unies le 25 septembre 2015 et encourage le gouvernement du Canada à en tenir compte dans l'élaboration des lois et l'établissement de politiques en matière de développement durable.

L'amendement que je propose à la motion concerne l'ajout de trois mots afin que la motion se lise comme suit :

Que le Sénat prenne note du *Programme à l'horizon 2030* et des objectifs de développement durable connexes adoptés par l'Organisation des Nations Unies le 25 septembre 2015 et encourage le Parlement et le gouvernement du Canada à en tenir compte dans l'élaboration des lois et l'établissement de politiques en matière de développement durable.

Avec l'engagement du Parlement, nous, à titre de sénateurs, pourrions faire avancer les objectifs de développement durable au Canada. De plus, le Sénat, qui n'est pas assujéti au cycle électoral, est un véhicule approprié en raison de la continuité et de la mémoire institutionnelle qu'il peut offrir pour faire le suivi de cette démarche.

En plus d'appuyer cette motion telle qu'elle est modifiée, j'encourage mes honorables collègues à faire valoir les objectifs de développement durable dans leur travail. Ils et elles pourront présenter des discours, des interpellations, des propositions d'étude pour les comités, des motions, des projets de loi, des activités dans chacune des provinces et des interventions médiatiques.

Nous pourrions ainsi créer une synergie entre les intervenants locaux, voire des représentants de gouvernements provinciaux et municipaux, ainsi que des représentants syndicaux et patronaux, car il peut exister des divergences sur les moyens à prendre pour

parvenir aux cibles du Programme 2030. Nous devons toutefois tenir compte de leurs commentaires afin que le Canada puisse adopter des stratégies efficaces pour favoriser l'atteinte de ces cibles.

[Traduction]

J'encourage également les sénateurs à collaborer avec les parlementaires de l'autre endroit sur les questions liées à ce programme, et à servir d'intermédiaires entre le fédéral et les provinces afin d'établir des relations fédérales-provinciales constructives.

Honorables sénateurs, nous sommes au début de 2018. Pensons à l'avenir de notre pays et trouvons les moyens d'augmenter les chances de tous les Canadiens de prospérer dans un environnement durable.

En conclusion, permettons au Programme 2030 de canaliser nos énergies pour que le Canada puisse participer de manière durable à bâtir un monde meilleur.
